## Plan Local d'Urbanisme

Communauté de communes

du Tursan



## Servitudes d'utilité publique

Date du PLUi arrêté le 12 Avril et 28 Juin 2016

Date du PLUi approuvé 14 décembre 2016

5-2

ATTENTION:

La direction digratementals des territoires et de la mer ne saurait grantin l'evaluativité et l'exactitude du report de ces servitudes, cilies-ci âtant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personne tierces (exploitants, binéficiaires, gestionnaires, ...)

Pour instruire un avis sur un dessier proche du tracé d'une de ces servitudes, il est nécessaire de consulter le gestionnaire de la servitude.

LÉGENDE

A1 - Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation (Voir plans annexes)

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

11 - Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquifiés sous pression

13 - Servitudes concernant les mines et les carrières

14 - Servitudes concernant les mines et les carrières

PT3 - Servitudes concernant les mines et les carrières

PT3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

I6 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

Autoroute A65

